



EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT LÉGAL ET CONTRACTUEL
RESSOURCES HUMAINES / PAIE
INFORMATIQUE DE GESTION



Olivier Barbou
Hubert Dumas
Christian Jouin
Nadine Saroul
Philippe Veyret

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE
TROIS RIVIERES
Beauchastel – Charmes sur Rhône – Saint Georges les Bains
Quartier Marly – 07800 BEAUCHASTEL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association « **M.J.C. TROIS RIVIERES** » tels qu'ils sont présentés aux pages 3 à 12 du présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

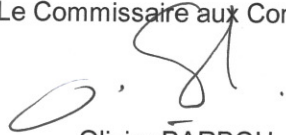
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Valence, le 2 mai 2011
Le Commissaire aux Comptes,



Olivier BARBOU
Cabinet GUGARD VEYRET SA

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2010	Net au 31/12/2009
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	53 518	41 877	11 640	15 583
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	53 518	41 877	11 640	15 583
Stocks				
Créances d'exploitation				
Autres créances d'exploitation	6 719		6 719	3 653
Divers				
Disponibilités	70 791		70 791	77 015
TOTAL ACTIF CIRCULANT	77 510		77 510	80 668
Charges constatés d'avance	1 645		1 645	2 522
TOTAL COMPTES DE REGULARISATIO	1 645		1 645	2 522
TOTAL DE L'ACTIF	132 672	41 877	90 795	98 773



Bilan

	Net au 31/12/2010	Net au 31/12/2009
PASSIF		
Report à nouveau	-45 065	9 850
Résultat de l'exercice	875	-54 914
<i>Total Fonds propres</i>	-44 190	-45 065
Fonds associatifs avec droit de reprise	57 105	57 105
- Valeur d'apport biens non affectés	57 105	57 105
Total Autres fonds associatifs	57 105	57 105
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	12 914	12 040
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
TOTAL FONDS DEDIES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fiscales et sociales	14 485	30 935
Autres dettes	15 961	6 562
Produits constatés d'avance	47 435	49 235
TOTAL DETTES	77 880	86 733
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL DU PASSIF	90 795	98 773



Compte de résultat

	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	du 01/01/09 au 31/12/09 12 mois	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Ventes de marchandises	824	258	565	218,89
Production vendue	6 492	6 327	165	2,60
Subventions d'exploitation	244 875	191 484	53 391	27,88
Reprises et Transferts de charge	4 717	4 467	250	5,60
Cotisations	144 093	145 002	-909	-0,63
Autres produits	539	1 850	-1 311	-70,86
Produits d'exploitation	401 539	349 388	52 151	14,93
Autres achats non stockés et charges externes	109 995	116 938	-6 943	-5,94
Impôts et taxes	7 503	7 866	-363	-4,61
Salaires et Traitements	211 566	211 906	-340	-0,16
Charges sociales	65 529	65 967	-438	-0,66
Amortissements et provisions	3 942	3 492	450	12,89
Autres charges	5 068	6 165	-1 097	-17,79
Charges d'exploitation	403 603	412 334	-8 731	-2,12
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-2 064	-62 946	60 882	-96,72
Produits financiers	276	775	-498	-64,31
Résultat financier	276	775	-498	-64,31
RÉSULTAT COURANT	-1 788	-62 171	60 384	-97,12
Produits exceptionnels	3 361	7 681	-4 320	-56,25
Charges exceptionnelles	698	424	274	64,68
Résultat exceptionnel	2 662	7 257	-4 595	-63,31
EXCEDENT OU DEFICIT	875	-54 914	55 789	-101,59
Contribution volontaires en nature				
Total des produits				
Total des charges				



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	30 930			30 930
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	23 423		835	22 588
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	54 353		835	53 518
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	54 353		835	53 518



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations				
	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	17 755	3 100		20 855
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 015	842	835	21 023
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	38 770	3 942	835	41 877
ACTIF IMMOBILISE	38 770	3 942	835	41 877



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 367 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	6 722	6 722	
Charges constatées d'avance	1 645	1 645	
Total	8 367	8 367	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers pdts a recevoir	6 722
Total	6 722



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 77 883 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales	14 488	14 488		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	15 961	15 961		
Produits constatés d'avance	47 435	47 435		
Total	77 883	77 883		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Charges à payer

	Montant
Dettes prov.cong.a payer	10 615
Ch.soc.dette cong.a payer	3 870
Divers charges a payer	15 961
Total	30 446



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance	
	Montant
Charges d'exploitation	1 645
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	1 645

Produits constatés d'avance	
	Montant
Produits d'exploitation	47 435
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	47 435



Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association :
MJC TROIS RIVIERES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2010, dont le total est de 90 798 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 875 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2010 au 31/12/2010
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/03/2011 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2010 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable du secteur .

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,



et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Règles et méthodes comptables

- * Matériel de transport : 2 à 3 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 5 ans
- * Mobilier : 2 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont incorporés au prix de revient de ces titres. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnelles

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

